



Contre les violences conjugales

Depuis le début du confinement national, le Service Médico-Psycho-Social et Prévention de l'UPPA essaye de vous informer et vous conseiller sur des gestes et attitudes à adopter afin de rendre cette situation exceptionnelle la moins compliquée possible à gérer.

Nous sommes actuellement dans notre quatrième semaine de confinement, et il nous est parut important de développer un sujet jusqu'ici non abordé : **les violences conjugales**.

En effet, comme l'a souligné dernièrement le Ministre de l'Intérieur M. Christophe CASTANER, les violences intrafamiliales et conjugales connaissent **une forte hausse avec près de 32% d'augmentation** lors de la première semaine de confinement.

Ce confinement a pu être un facteur aggravant dans ces situations, qui ne peuvent rester impunies malgré les restrictions.

Nous espérons qu'aucune de ces situations n'est vécue par l'un ou l'une d'entre vous, mais nous nous devons de vous informer/rappeler des dispositifs existants au niveau national et local.

Ainsi, si vous êtes témoins ou victimes de violences conjugales, harcèlement sexuel ou violences sexistes, merci de trouver ci dessous plusieurs liens pour interpellier des professionnels pouvant vous aider dans ce type de situations et vous protéger.

Dispositifs au niveau national

- Les sites du gouvernement relatif aux violences -> <https://stop-violences-femmes.gouv.fr/> et <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- Le **3919**, un numéro de téléphone gratuit et spécialisé pour les femmes victimes de violences, qui garantit votre anonymat et ouvert du **lundi au vendredi** de **9h00 à 19h00**.
- Le **114**, numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants.
- Le **116 006**, numéro de téléphone qui permet aux victimes d'une agression, d'un vol, d'un cambriolage, de violences physiques, sexuelles, de harcèlements, de cybermalveillances ou d'autres infractions mais également d'un accident de la circulation ou de catastrophe naturelle de bénéficier d'informations et d'une écoute par des professionnels (accessible 7jours/7, et qui remplace le 08VICTIMES)
- Pour les personnes, en majorité féminines, victimes de violences conjugales pendant le confinement, il existe un **dispositif d'alerte dans les pharmacies**. Ainsi, si vous pouvez vous rendre dans une officine près de chez vous, accompagné ou non de votre conjoint ou/et présumé agresseur et si vous êtes victimes de violences conjugales, vous pouvez alerter les professionnels de santé leur énonçant le code suivant : "Je voudrais des **Maques 19**". Les pharmaciens donneront ainsi l'alerte auprès des forces de l'ordre pour intervenir et vous protéger.
- Le 17, numéro d'urgence pour joindre la Police

Dispositifs au niveau local

- L'association du Côté des Femmes, établissement et services dédiés aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants -> <https://www.ducotedesfemmes64.fr/>
ou 05 59 06 87 70
60 Rue du 14 Juillet, 64000 Pau.
- L'APAVIM (Association Pyrénéenne d'Aide aux Victimes et de Médiation)
-> <http://www.apavim.fr/contact-lieux-daccueil/> ou 05 59 27 91 23
Villa Bois Louis, Stade Tissier, Avenue Gaston Lacoste à PAU.
- Le commissariat de Pau -> 05 59 98 22 64
5 rue O'Quin à PAU.



Dispositifs au niveau de l'UPPA

- L'adresse mail signalement@univ-pau.fr
- > seul le médecin de prévention (Docteur GUERCI), le psychologue (M. MABILA) et l'assistant de service social (M. PELLET) du SMPSP reçoivent ces mails et signalements confidentiels.
- Une fiche alerte à également été créée à cette effet que vous trouverez sur l'intranet à cette page: <https://organisation.univ-pau.fr/fr/engagements/lutter-contre-le-harcèlement-et-les-violences-sexistes-et-sexuelles.html>
- Vous pouvez également écrire au SUMPPS si des situations concernent des étudiants de l'UPPA : medecine.preventive@univ-pau.fr .

Les professionnels de ces deux services sont soumis au secret professionnel.

Que vous soyez victimes ou témoins de harcèlement sexuel, de violences sexistes et sexuelles ainsi que de violences conjugales durant ce confinement, **VOUS N'ÊTES PAS SEUL(E)**.

N'hésitez pas à utiliser un ces dispositifs pour vous protéger **VOUS** ainsi que **VOS PROCHES**.

Toute l'équipe du SMPSP reste mobilisée et joignable si besoin

Prenez bien soin de vous et de vos proches